



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 24 avril 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail.

En date du 22 avril 2024, l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) a publié les statistiques actuelles relatives au nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM. Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC s'élève actuellement à 5,6%.

Les tableaux interactifs annexés à la publication de ces chiffres ne donnent malheureusement aucun détail facilement interprétable sur la répartition du nombre de demandeurs d'emploi par commune respectivement sur la situation du taux de chômage par commune.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes :

- Monsieur le Ministre peut-il nous fournir une liste reprenant une répartition du nombre de demandeurs d'emploi par commune et du taux de chômage par commune?
- Monsieur le Ministre est-il disposé à ce que l'ADEM intègre et publie ces données régulièrement lors de ses prochaines publications?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Dan Biancalana  
Député

Georges Engel  
Député